

**Le Grand Conseil
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat
des Kantons Bern**

Lundi (après-midi) 2 juin 2014

Constitution

9 2014.0328 Autres affaires
Assermentation des membres du Grand Conseil

La présidente. Nous allons passer à l'assermentation des députées et des députés du Grand Conseil. Je prierai tout le monde de se lever pour cette assermentation, les personnes sur les tribunes et les médias également. Je vous rappelle que tout membre du Grand Conseil qui refuse de prêter serment ou de faire la promesse renonce à sa fonction. Chacun et chacune de vous participe à l'assermentation qu'il a choisie personnellement.

Le secrétaire général lit la formule du serment et celle de la promesse en allemand et en français. Tous les membres du Grand Conseil prêtent ensuite serment ou font la promesse.